

MATERIEL

ATAIRE N° 10. - Autorisation de passer un contrat d'entretien avec la
Maison BLANCHÉ SINGER pour la machine à photocopier " 24 " n° Matricule 235.438
(Modèle 107.70 AB) dont la garantie est arrivée à expiration le 22 décembre 1967.

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Messieurs, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de m'autoriser à renouveler le contrat que la Commune a passé avec la Maison BLANCHÉ SINGER pour l'entretien de la machine à photocopier " 24 " n° Matricule 235.438 (Modèle 107.70 AB) dont la garantie est arrivée à expiration le 22 décembre 1967.

Ce contrat est valable du 22 décembre 1967 au 22 décembre 1968 pour un montant forfaitaire de Frs CFA 18 000. Les crédits correspondants sont prévus au Chapitre 932 - Article 6314 du budget 1968 " Entretien du Mobilier ".

LE MAIRE. - Messieurs et Messieurs, Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

P.C.C.
P. Denis le 29-12-68
Le Directeur de l'Office Financier
Payeur: C. Seymour

Approuvé
P. Denis le 29-12-68
P. de Griefel
Le secrétaire général
signé: Ph. Kessler